



Communiqué Ferc-Sup CGT

15 octobre 2014

Adéquation corps / fonction

Dans le cadre des mesures de mise en adéquation corps / fonction, la direction des ressources humaines de l'université convoque certains de nos collègues BIATS pour leur faire la proposition de laisser leur poste s'ouvrir au concours et de candidater sur un concours de catégorie supérieure.

On peut voir là l'opportunité de voir reconnaître les tâches et responsabilités assumés par nombre d'entre nous au delà de leur grade;

Nous posons cependant ces questions:

- Comment la liste de ces agents concernés a-t-elle été établie ?
- A-t-on procédé à une cartographie de l'ensemble des agents en sous-classement ? Selon quelles modalités ?
- Le profil du poste sur lequel l'agent doit concourir est-il défini ?
- Combien de postes ouverts à ces concours ?
- Le dispositif est-il destiné à être reconduit dans les années à venir ?

Au titre de leur participation au "groupe de travail" mis en place par la présidence, les représentants de la FERC-Sup CGT ont insisté sur la nécessité de présenter ces mesures en CT et au CA.

Or, les agents convoqués vendredi 10 octobre doivent donner leur réponse... avant ce mercredi 15 octobre !

Cette pression est inadmissible !

Les agents concernés devraient préparer un concours en trois mois dans un contexte de travaux ou de déménagement qui perturbent déjà le travail ?

De quelle préparation au concours vont-ils bénéficier dans l'urgence de ces calendriers?

Un refus de concourir se solderait-il à court terme par un redéploiement ?

Les instances que constituent le Comité Technique et le Conseil d'Administration ne peuvent pas être contournées et doivent être saisies de ces questions avant que les agents concernés donnent leur réponse.

Nous demandons que les collègues puissent donner leur réponse dans un délai décent de 8 jours après avis du CT.

Le bureau de la Ferc-Sup CGT